

Image not found or type unknown



Slimvida arnaque de vente par correspondance ou pas

Par **crish**, le **22/01/2013** à **18:18**

[fluo]bonjour[/fluo]
je viens de commander des gélules pour maigrir avec seulement les frais de port a payer
je viens juste de trouver votre site rnce que je viens de lire me fait peur
nque dois je faire
[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **chaber**, le **22/01/2013** à **18:22**

Bonjour,
Bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre (relire la charte du forum)

Par **crish**, le **22/01/2013** à **18:31**

bonjour
désolée mais j'ai agis rapidement car je suis tres inquiete et j'avais besoin d'une reponse rapide
mais je crois que je viens de trouver une solution toute seule
si vous avez une réponse qui pourrait completer ma solution merci d'avance
au revoir

Par **Ninon07**, le **23/01/2013** à **16:15**

Bonjour, Je viens de commander sur le site slimvida en ayant justement que les frais de port à

payer et après je suis allée voir les conditions et là j'ai eu peur. Ils disent que après avoir commandé il faut le renvoyer au bout de 14 jours sinon cela se débite sur ma carte bancaire etc... Moi j'ai pas la solution, j'ai essayé d'appeler leur centre d'appel censé être ouvert et je tombe sur la messagerie directe avec la voix d'une personne ne sachant à peine parler le français (du style pâte-forme) là j'ai vraiment peur. Si vous pourriez m'aider, savoir comment je peux faire. Bien cordialement. Ninon

Par **crish**, le **23/01/2013** à **17:12**

re bonjourntapez gellules amaigrissantes dans rechercher sur le forum rnb
bon courage

Par **mimi2246**, le **28/02/2013** à **11:16**

BonjourrrnJe crois que je viens de me faire arnaquer aussi comme Chris, j'ai commandé le 26 février ils m'ont débités les frais de ports déjà aujourd'hui 27, j'essaye de téléphoner un répondeur avec un monsieur à accent pourtant aux heures d'ouvertures. Que puis-je faire?
rrnMerci de votre réponse le +rapidement possible
rapide

Par **mimi2246**, le **01/03/2013** à **22:38**

BonsoirrrnMerci de votre réponse j'ai fait également opposition de ma carte bancaire. je n'ai pas encore reçu les produits, mais je pense que je suis en droit de les garder, le 1er envoi était gratuit à l'essai sauf les frais d'expédition qui ont été prélevés dès le lendemain de la commande, par contre surtout de refuser tout autres envois. (on est en droit de n'être pas satisfait des produits) rnde toutes les façons ayant fait opposition ils ne pourront + avoir accès aux comptes. Qu'en pensez-vous? cela vaut bien ça à notre stress + une nouvelle carte bancaire la mienne était presque toute neuve.

Par **crish**, le **01/03/2013** à **22:59**

bonsoirrrnmoi je n'ai pas osé garder les produitsrrnj'ai toujours des scrupules même avec les gens malhonnêtes comme ces vendeurs de pillulesrrnj'espere que tout se passera bien pour vous
rnbbonne soirée

Par **mimi2246**, le **06/03/2013** à **15:48**

bonjour crishrrnJe viens de recevoir mes produits, je n'ai pas pu les refuser, le facteur a mis l'enveloppe dans ma boîte aux lettres. Je souhaite les retourner, mais il n'y a pas d'adresse de retour sur l'envoi. j'essaye en vain de leur téléphoner rien à faire
répondeur pas d'adresse

pas de téléphone, je reviens vers toi pour me donner une adresse pour retourner le paquet. Peux-tu me dire où tu a renvoyé les produits.rnrnJ'ai oublié de te dire que j'ai essayé de leur envoyé un e-mail car l'email s'affichait sur la confirmation d'expédition il m'est revenu sans être lu.rnrnMIMI2246rnrnas tu vu une adresse quelque part? ça devient urgent pour moi, car il parle de 14 jours à partir de la commande.rnrnPeux-tu rapidement me répondre car je panique.rnrnEN TOUS LES CAS UNE BELLE ARNAQUE rnà bientôt j'espère.rnrnil y a combien de temps pour ta commande. J'espère que c'est fini pour toi

Par **crish**, le **06/03/2013** à **19:30**

bonsoir rnje ne me rappelle plus de l'adresse mais tu peux regarder sur le forum : clique sur consommation ,gelules amaigrissantesrnil y a d'autres personnes sur le forum qui pourront peut être t'aider rnbon courage

Par **moisse**, le **07/03/2013** à **10:02**

Bonjour,rnJe trouve un peu fort de café que les seuls conseils diffusés soient ceux d'une manoeuvre frauduleuse.rnEn effet on ne peut faire opposition à un paiement par carte bancaire, qui a un caractère irrévocable, que dans les cas prévus par la loi :rn* utilisation frauduleuse de la carte, perte ou volrn* redressement ou liquidation judiciaire du bénéficiaire.rnTous nos amis qui ont annoncé avoir fait opposition ont donc signé un formulaire en ce sens ce qui est tout à fait irrégulier.

Par **mimi2246**, le **07/03/2013** à **14:29**

bonjourrnVous ne trouvez pas frauduleux une vente où l'organisme est injoignable avec un n° de tél qui est aux abonnés absent même aux heures d'ouverture avec un répondeur téléphonique toujours le même avec un accent qui doit être à l'étranger (j'ai essayé toute la semaine)peut-être qu'il n'existe même pas, aucune adresse sur la confirmation de commande de l'échantillon gratuit, quant à e-mail, ils savent vous en envoyer, mais vous ne pouvez pas leur répondre, il revient non lu, et la rétractation de 7 jours pour commande sur internet à quoi elle sert si on ne peut pas les joindre.rnrnde + publicité mensongère soit disant qu'il n'y a que les frais de ports à payer pour un échantillon gratuit, alors qu'en fin de compte ils vont débiter notre carte bancaire tous les mois car vous ne pourrez pas les joindre et ça ils vous le disent qu'après avoir passé commande de votre échantillon gratuit.la Rétractation ça existe si l'on nous met un n° de tél, qui nous répond, une adresse ou un e-mail qui nous reviens pas.tout ça pour un échantillon demandé gratuitrnrnOU EST L'ARNAQUE ,

Par **moisse**, le **07/03/2013** à **15:18**

Hello,rnJe ne juge pas les offres du site, simplement les conseils d'opposition prodigués.rnLa manoeuvre est tout à fait illicite, et peut conduire la banque à des mesures de rétorsion

nonobstant tout ce qu'on peut dire sur le site en question.
Trop souvent un consommateur mécontent crie à l'arnaque c'est pourquoi je ne veux pas entrer dans la discussion sur ce point.
Pour ceux que cela interesse, des consommateurs ayant crié à l'arnaque ont été gravement condamnés, alors que les responsables du site en question (affaire PERE NOEL) ont été par la suite poursuivis et condamnés pour publicité mensongère et tromperie.
Donc prudence, laquelle est mère comme chacun sait, de sureté

Par **crish**, le **08/03/2013** à **08:29**

bon jour
je suis tout a fait d'accord avec vous mais seulement ça fait plus d'un an que je lis des forum sur ce sujet et personne n'a de solution pour aider les gens qui subissent ce genre de problème
en effet c'est une commande tout à fait conciente que l'on fait
mais ensuite plus de nouvelle plus de contact possible alors que faire que d'employer des moyens comme les leurs

Par **moisse**, le **08/03/2013** à **09:00**

Bonjour,
De choses l'une : soit on emploie des moyens illicites pour répondre sur le même plan, et alors on accepte la loi du far-west, le plus fort, le plus costaud et peut-être aussi le plus bête.
Pour ce qui est des ventes en ligne, déjà s'assurer de la localisation, car le droit de la consommation, même européen, est d'application plus sure et plus rapide en France qu'en roumanie pour ne pas dire en Chine.
Bon courage.

Par **crish**, le **08/03/2013** à **09:35**

bonjour
c'est facile de repondre comme cela pour vous quand vous n'avez pas 80 € de prelevé ts les mois sur votre compte
avec un produit que vous ne pouvez pas renvoyer faute d'adresse et que allez payer à vie
moi comme beaucoup de personne sur le forum n'y connaissons rien à la reglementation alors nous fessons avec le systeme
desolée mais je n'ai ni votre savoir ni votre culture ni l'argent necessariare pour pouvoir attendre une reponse que personne ne peut fournir sur ce probleme pas mm vous
alors oui on essaie de s'entraider et de se debrouiller

Par **moisse**, le **08/03/2013** à **15:25**

Je comprends bien votre soucis, je pourrai facilement dégager en touche en rapellant que comme tout contrat on lit d'abord et on clique après.
C'est vpourquoi je ne rentre pas dans la discussion sous cet angle, qui m'obligerait à consulter le site en question et à relever, le cas échéant, les éventuelles pratiques douteuses.
Je dis simplement que le paiement par carte bancaire est irrévocable et ne peux donc pas faire l'objet d'une opposition pour perte ou vol.

Par **mimi2246**, le **08/03/2013** à **17:50**

bonsoir moisserrneh bien consulter le site et vous verrez si on lit d'abord et on clique ensuite, vous verrez que c'est un échantillon gratuit en payant que les frais de port, et c'est en validant l'échantillon gratuit en payant les frais de port que l'on voit que l'on a été arnaqué, ensuite tout le tralala un n° de tél qui ne répond pas ou seulement trop tard lorsque le délai est passé pour la rétractation pas d'e-mail retour à l'expéditeur, alors qu'eux peuvent vous en envoyer. Bravo si vous encouragez ces méthodes, apparemment tout le monde est obligé d'avoir les mêmes méthodes qu'eux des vrais escrocs et encore si c'était qu'un seul versement mais non c'est tous les mois qu'ils vont débiter votre carte bancaire de toutes les façons je crois que cela va finir mal ça prend une proportion trop grande ils vont être localisés car cela commence à faire trop de bruit. j'ai réussi à avoir une adresse j'ai envoyé une lettre recommandée avec accusé de réception qui m'a coûté cher c'est l'étranger et je vous jure qu'il va me revenir sans être accepté. je vous tiendrais au courant.

Par **chaber**, le **08/03/2013** à **18:02**

bonjour pour information la jurisprudence, et notamment la cour de cassation, a une lecture extensive de l'utilisation frauduleuse considérant que le paiement obtenu du titulaire frauduleusement justifié justifie une opposition sur ce fondement.

Par **crish**, le **08/03/2013** à **18:22**

bonjour pour moi vous me parlez chinois mais merci quand même

Par **moisse**, le **10/03/2013** à **08:56**

En réalité c'est la pure et simple application des dispositions du code pénal, qui requalifie les manœuvres en délinquance astucieuse (code pénal L313-1). La jurisprudence n'intervient que pour tracer la ligne rouge au-delà de laquelle l'habileté commerciale devient de la manœuvre frauduleuse. Car en matière pénale la loi est d'interprétation stricte, et il ne suffit pas de recourir à l'arnaque pour la démontrer.

Par **Kimo**, le **21/03/2013** à **20:32**

Bonjour à tous, Je viens de lire vos inquiétudes sur Slimvida, je me suis faite arnaquer de 2 fois 69.95€ ce jour! tout en ayant recontacté le service du n° indiqué sur la feuille accompagnant les boîtes, il suffit d'être patient après 1 blanc, une personne vous répond et vous donne 1 n° à reporter sur la fiche de l'enveloppe d'envoi. Je l'ai fait en envoyant avec 1 suivi international. Même comme ça ils ont prélevé l'argent et j'étais dans les délais!

Maintenant je vais dès demain à la gendarmerie porter plainte avec relevé de banque, papier facture et le relevé de la poste du suivi de courrier. Grâce à cela je pourrai faire opposition du prélèvement de ma carte qui par chance sera effectif début du mois. Pour l'adresse je l'ai copier et vous en fait cadeau:rnSlimvida rnPO BOX 13263 rnGalashiels rn TD1 9AJ rnUnited Kingdom.rnBon courage mais surtout attendez la voix humaine après la voix enregistrée sur le répondeur. Il faut être patient!!!

Par **Kimo**, le **22/03/2013** à **10:56**

Bonjour,rnje viens vous rassurer: ce matin, avant de partir pour la gendarmerie pour déposer plainte, j'ai rappeler la société Slimvida, après 1 attente dans le vide j'ai pu communiquer très difficilement, dû à 1 ligne extrêmement mauvaise, avec 1 personne me disant que les remboursement avaient été exécutés le 21/03/2013! Sur ma banque en ligne toujours rien! Il faut laisser le temps au temps et être patiente! Donc maintenant je suis abonnée au cite e-carte de ma banque pour sécuriser mes prochains achats en ligne. Reste à pourvoir et apprendre à l'utiliser. Courage et soyez prudent et prudente à l'avenir.

Par **prunus**, le **28/03/2013** à **14:46**

bonjourrnATTENTION ARNAQUE !!!! VOLEURS, n'achetez pas ce produit ce sont des gens malhonnêtes, qui pompent votre compte en banque. Il faut déposer plainte. rnEUR ADRESSE EST: rnSLIMVIDArnPOBOX 13263rnGalashiels TD1 9AJ United Kingdom.rnIls disent qu'il faut appeler le centre d'appel, on tombe sur des gens qui font semblant de ne rien comprendre qui disent vous m'entendez vous m'entendez"rnensuite on vous dit pour obtenir le remboursement d'écrire au service dans les 30 jours ce que j'ai fait. Il disent aussi qu'il faut faire une demande de RMA,pour être remboursé, mais dès qu'ils ont la demande ils actionnent le débit bancaire. Puis plus rien, et je viens d'avoir un gigolo au téléphone qui me dit qu'il ne remboursera rien. Que je dois garder la marchandise..... on ne peut plus rien faire. rnAlors surtout soyez moins bête que moi, ne donnez jamais de carte bleue pour ne serais-ce que le premier centime. Et portez plainte!!! ce que je vais faire.

Par **coco38300**, le **22/04/2013** à **17:50**

Bonjour,rnje viens comme vous de me faire arnaque et je viens de telephone et d avoir une personne ont dirais quelle etais en afrique et je vais voir ma banque rapidement pour faire arreter cette societe qui dit rembourse si pas satisfait que du mensonge,et jais reussi a voir cette personne et dit arreter mes commandes pour moi!!mais je ni crois pas.a bientot

Par **laya mongaburu**, le **03/02/2014** à **17:01**

[fluo]bonjour[/fluo]rncure keton slim quelqu'un a t'il l'adresse de renvoye des gelules d'essai svp